



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/40
13 juin 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarantième réunion
Montréal, 16 - 18 juillet 2003

PROPOSITION DE PROJET : MALAISIE

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan national d'élimination des CFC : programme de travail annuel de 2003 Banque mondiale

DESCRIPTION DU PROJET

Renseignements généraux

1. La 35^e réunion du Comité exécutif a approuvé le plan national d'élimination des CFC en Malaisie et accordé, en principe, un appui financier total de 11 517 005 \$US, qui serait décaissé pendant la période allant de 2002 à 2010, afin d'éliminer la consommation restante de 2 092 tonnes PAO de CFC du groupe I de l'annexe A, 33 tonnes PAO de 1,1,1-trichloroéthane et 4 tonnes PAO de tétrachlorure de carbone. Les tranches de 2001 et de 2002 ont été décaissées à la Banque mondiale depuis l'approbation du projet, pour un décaissement total de 4 769 005 \$US. La Banque mondiale propose son programme annuel de 2003 aux termes de l'accord, le premier programme du genre remis dans le cadre du plan national d'élimination, et demande le décaissement de la tranche de financement prévue pour 2003, soit 2 013 100 \$US, plus les coûts d'appui connexes de 169 179 \$US. Ce rapport comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de travail de 2002, le programme de travail proposé pour 2003 et le rapport d'un vérificateur accrédité sur les importations de CFC en 2002. Le programme de travail annuel de 2003 du plan national d'élimination des CFC en Malaisie est joint aux présentes.

Progrès dans la mise en œuvre de l'accord en 2002

2. Les progrès dans la mise en œuvre du programme de travail de 2002 fait état d'une consommation réelle de 1 671,30 tonnes PAO de CFC, 1,1,1-trichloroéthane et CTC, à raison de 305 tonnes PAO pour les industries de fabrication et de 1 360 tonnes PAO pour le secteur de l'entretien. Ces quantités se situent sous les objectifs de 2002 établis dans l'accord, qui indiquent une consommation totale de CFC, 1,1,1-trichloroéthane et CTC de 1 910,51 tonnes PAO, à raison de 532,51 tonnes PAO pour les industries manufacturières et de 1 378 tonnes PAO pour l'entretien. Cette réduction de la consommation serait le résultat de la mise en œuvre de projets approuvés avant le plan national d'élimination et de facteurs économiques. La catégorie de l'assistance technique comprend une description des activités réalisées en 2002, qui comprennent les inhalateurs à doseur, l'inspection obligatoire des climatiseurs d'automobile, la formation des formateurs et le programme d'accréditation des techniciens d'entretien de climatiseurs d'automobile, la formation des agents de douane et l'établissement du bureau de gestion de projet. La description est accompagnée d'une présentation par onglets des progrès de chacune des activités, qui portent sur l'objectif, le groupe cible, les incidences et l'état de la mise en œuvre. Le rapport financier de 2002 comprend les données sur les dépenses planifiées (746 000 \$US) par rapport aux dépenses réelles (550 891 \$US) pour six activités, de même que les engagements prévus en 2003.

Programme de travail annuel de l'année 2003

3. Le programme de travail de l'année 2003 propose des objectifs de consommation pour les CFC (1 566 tonnes PAO), le 1,1,1-trichloroéthane (48 tonnes PAO) et le CTC (4,51 tonnes

PAO) conformes aux objectifs prévus dans l'accord. Il comprend une description des sept catégories d'activités d'assistance technique qui seront entreprises et une présentation par onglets de l'objectif et des incidences de ces activités. Le programme de travail de 2003 prévoit une augmentation de la consommation de 146,95 tonnes PAO dans les secteurs manufacturiers et une réduction de 200 tonnes PAO dans le secteur de l'entretien. Le budget proposé pour le programme de travail de 2003 propose une ventilation des dépenses prévues en 11 points d'activités, pour une valeur totale de 2 013 100 \$US.

Vérification des importations de SAO

4. La vérification des importations de CFC, de 1,1,1-trichloroéthane et de CTC pour l'année 2002 a été effectuée par un vérificateur accrédité au nom du vérificateur général de la Malaisie. La vérification a porté sur les procédures d'émission des quotas d'importation selon les demandes de permis d'importation exécutées par le ministère du Commerce international et de l'Industrie, et les procédures de contrôle des importations exécutées par le ministère royal des Douanes; celle-ci décrit les procédures pour la tenue de la vérification et présente les résultats. Le rapport de vérification conclut que les procédures utilisées pour contrôler les importations de SAO étaient satisfaisantes, et recommande que le ministère de l'Environnement ne se fie pas uniquement aux données secondaires fournies par le ministère des Statistiques et qu'à l'avenir, il les vérifie en effectuant le rapprochement des données sur l'importation provenant du ministère des Statistiques et des données du ministère du Commerce international et de l'Industrie.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

5. Le rapport périodique et le programme de travail de 2003 ont été préparés selon les lignes directrices sur la préparation, la mise en œuvre et la gestion des plans d'élimination des SAO fondés sur la performance et les plans nationaux d'élimination des SAO (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/57) approuvées à la 38^e réunion du Comité exécutif. Le Secrétariat a fait connaître ses observations sur le rapport à la Banque mondiale. Cette dernière a fourni des précisions sur les observations du Secrétariat et a révisé son programme de travail en conséquence. Ainsi, les observations suivantes tiennent compte des précisions apportées par la Banque mondiale.

Renseignements détaillés sur le résultat des activités d'élimination en 2002

6. Les dispositions de l'accord ne prévoient pas la remise obligatoire d'un programme de travail annuel pour l'année 2002, et le document de projet remis à la 35^e réunion du Comité exécutif et servant de fondement à l'accord ne contient aucun détail sur le programme de travail de 2002. Ainsi, les progrès rapportés pour l'année 2002 sont difficiles à évaluer en raison de la

nature très générale des données rapportées (par exemple, la note 1 au bas de la page 4 contient les seuls renseignements fournis sur les activités d'élimination dans les industries manufacturières en 2002). En l'absence de renseignements précis sur l'élimination réalisée dans le cadre des projets en cours ou sur les niveaux de production comparatifs des entreprises affectées par le ralentissement économique de 2001 à 2002, à titre d'exemple, il est difficile de déterminer lequel des deux facteurs a le plus influencé la réduction de la consommation de CFC.

7. Le rapport sur les données financières du projet n'a porté que sur les dépenses prévues de 746 000 \$US, dont 550 891 \$US avaient déjà été dépensés au moment de la remise du rapport. Cependant, le Fonds a versé la somme totale de 4 769 005 \$US à la Banque mondiale pour les tranches de 2001 et de 2002. Le montant total remis à la Banque mondiale n'a pas été mentionné dans le document ni dans les données supplémentaires remises sur les prévisions de dépenses pour 2003.

Rapport du vérificateur accrédité

8. Le rapport propose une description complète du système de contrôle national des permis d'importation des SAO ainsi qu'une vérification de l'approvisionnement en CFC en Malaisie pour l'année 2002. La méthode utilisée est fiable. Le gouvernement de la Malaisie et la Banque mondiale méritent des félicitations pour cet effort et devraient être tenus d'utiliser une méthode aussi fiable pour la vérification de la consommation de CFC en Malaisie pour l'année 2002 en 2004.

RECOMMANDATION

Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif :

1. Approuve le plan de travail de 2003 du plan national d'élimination des CFC en Malaisie au niveau de financement demandé de 2 013 100 \$US et les coûts d'appui connexes de 169 179 \$US pour la Banque mondiale.
2. Félicite le gouvernement de la Malaisie et la Banque mondiale pour l'excellent effort fourni dans la vérification des importations de CFC pour l'année 2002, et demande à la Banque mondiale d'utiliser une méthode aussi fiable pour vérifier la consommation de CFC en Malaisie pour l'année 2002 en 2004.
3. Demande à la Banque mondiale de présenter un compte rendu complet de toutes les sommes reçues dans le cadre de cet accord dans ses prochains programmes de travail.
